

## ⌘ Informations de rentrée ⌘

### ⌘ Présentation de l'école : 166 élèves répartis ainsi :

PS - MS : Mme MAINOLI 22 élèves

MS - GS : Mme TENAND 23 élèves (remplacée par Mme Blondiau le jeudi)

GS - CP : Mme RAOUX 25 élèves

CE1 : Mme SALANON 25 élèves

CE2 : Mme PATRICOT 24 élèves

CM1 : Mme AGUILERA 26 élèves (remplacée par Mme Rousset le vendredi)

CM2 : Mme SAVARY 21 élèves

### ⌘ Communication

Vous pouvez nous joindre par téléphone ou par mail, j'ai tendance à plus consulter les mails que le répondeur. Si vous désirez vous entretenir personnellement avec moi, merci de m'appeler de préférence le jeudi.

Tout changement concernant la sortie de l'école de votre enfant (bus, centre de loisirs, etc...) **doit être écrit dans le cahier de liaison**. Si votre enfant est inscrit au centre mais que vous pouvez toutefois le récupérer à l'heure de la sortie, vous devrez obligatoirement prévenir le centre au 04 74 61 51 87.

### ⌘ Respect des horaires et absentéisme :

Les portes ouvrent de 8h20 à 8h30 le matin , et de 13h05 à 13h15 l'après-midi.

Les sorties se font à 11h20 et 16h05 pour les classes de Mmes MAINOLI et TENAND et à 11h30 et 16h15 pour les autres classes. **Merci de bien respecter les horaires.**

Si votre enfant est malade et absent, merci de nous prévenir le jour même et de nous informer du nom de la personne qui récupèrera ses devoirs. Merci de prévenir également la cantine au 04 74 61 56 28.

En cas de dispense de sport, vous devez fournir un certificat médical.

### ⌘ Vaccinations et médicaments à l'école

Aucun médicament ne sera donné aux enfants à l'école.

Si votre enfant présente des signes de maladie, nous vous demandons de le garder chez vous afin d'éviter toute contamination.

Si votre enfant présente des symptômes de Covid ou est testé positif, merci de nous prévenir immédiatement de façon à ce qu'on puisse déployer le protocole adéquat.

En cas de maladie chronique (allergie, asthme...), un PAI est rédigé. Il autorise alors l'enseignant de la classe à donner les médicaments nécessaires.

**Pour les PAI existants, un renouvellement doit être fait (nouvelle ordonnance).**

En cas d'accident (chute, coup...), nous ne sommes habilités à donner que du désinfectant et de la glace en cas de coups, nous vous appellerons donc en cas de problème.

Merci de vérifier que votre enfant est à jour dans ses vaccins.

## ☞ Elections des représentants des parents d'élèves

Les élections auront lieu en octobre, les modalités de vote vous seront expliquées en temps voulu. Les parents d'élèves élus siègent au conseil d'école. Il y a 3 réunions dans l'année pour évoquer tout ce qui concerne l'école (règlement intérieur, projet d'école...). Il faudra au moins 7 parents sur les listes (autant que de classes). Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître. Chaque parent est électeur et éligible.

## ☞ Parents accompagnateurs

Comme chaque année, **votre présence et votre soutien sont indispensables** pour encadrer des sorties. Pour les activités à encadrement renforcé que nous envisageons de faire cette année : natation et VTT, un agrément est nécessaire.

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant les agréments.

Merci de nous informer par retour de cahier si vous êtes intéressés.

- **Agréments sportifs**

Les élèves de CM2, CM1, CE2, CE1 et de GS/CP se rendront à la piscine **dès le mois de septembre**.

Les élèves de PS /MS, MS/GS feront les séances de mars à juin.

Si vous souhaitez vous inscrire pour passer l'agrément, merci de le signaler à l'enseignant de votre enfant ou à la directrice dès la rentrée.

Les inscriptions aux agréments se feront via ce lien:  
**<https://framaforms.org/inscriptions-agrements-natation-velo-escalade-1655121014>**

Par ailleurs, certaines classes pourront faire du VTT pour cette année et de l'escalade ( 2023/2024)Vous trouverez ci-dessous les dates concernant les agréments.

### **DATES : piscine de St-Vulbas**

Vendredi 16 septembre 2022 9h30

Vendredi 09 décembre 2022 9h30

### **DATE : escalade et VTT**

Mercredi 16 novembre 2022 à 9h30.

### **DATE : partie pratique du VTT**

Mercredi 15 mars 2023 à 9h30.

## ☞ Photos de classe

Les photos de classes se feront **le 29 septembre** dans la matinée.

## ☞ Objets personnels

Petit rappel du règlement intérieur : aucun jeu personnel n'est autorisé à l'école.

Je reste à votre disposition pour toutes questions.

Cordialement

Mme TENAND